

DEPARTEMENT
DE LA VENDEE

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ARRONDISSEMENT
DE LA ROCHE SUR YON

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DES HERBIERS
17 avril 2023

Date de la convocation : 11/04/2023 (seconde convocation)

L'an deux mil vingt-trois et le dix-sept du mois d'avril le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire du mois d'avril sous la présidence de Madame Magali LOISEAU, Vice-Présidente du CCAS.

ETAIENT PRÉSENTS : Mesdames Magali LOISEAU, Odile PINEAU, Marietta BOONEFAES, Annick MENANTEAU, Flora PRIEUR, Marie RENOU.
Messieurs Jean-Marie GRIMAUD, Joseph CHEVALLEREAU.

ÉTAIENT EXCUSÉS : Messieurs Christophe HOGARD, Benoit DUGAST, Yves MARTINEAU.
Mesdames Véronique BESSE, Laurence MARTINEAU, Julie MARIEL-GODARD, Monique ENFRIN, Bernadette BOURCIER, Lucette SOURISSEAU.

Nombre administrateurs en exercice : 17
Nombre administrateurs présents : 8
Nombre administrateurs votants : 8

Secrétaire de séance : Odile PINEAU.

N°05 : CCAS ET CUISINE CENTRALE : BUDGETS PRIMITIFS 2023. (Rapporteur : Magali LOISEAU).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2312-1,
Vu le débat d'orientation budgétaire organisé le 9 février 2023,
Vu la note de présentation annexée à la présente délibération,

Madame la Vice-Présidente du CCAS expose aux membres du Conseil d'administration la proposition de budget principal primitif 2023, pour le CCAS principal, qui se compose comme suit :

➤ **BUDGET CCAS PRINCIPAL**

- **SECTION FONCTIONNEMENT :**

- Dépenses : 2 125 631.57 euros
- Recettes : 2 125 631.57 euros

- **SECTION INVESTISSEMENT :**

- Dépenses : 2 427 068.14 euros
- Recettes : 2 427 068.14 euros

Madame la Vice-Présidente du CCAS expose aux membres du Conseil d'administration la proposition de budget annexe primitif 2023, pour la cuisine centrale, qui se compose comme suit :

➤ **BUDGET CCAS CUISINE CENTRALE**

- **SECTION FONCTIONNEMENT :**

- Dépenses : 1 914 599.68 euros
- Recettes : 1 914 599.68 euros

- **SECTION INVESTISSEMENT :**

- Dépenses : 253 996.00 euros
- Recettes : 253 996.00 euros

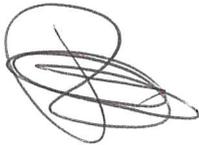
Après en avoir délibéré et par vote à main levée le Conseil d'administration adopte, à l'unanimité, ces propositions.

Transmis en Préfecture le : 19/04/23

Publié électroniquement le : 20/04/23 .

Pour copie conforme,

Odile PINEAU,
Secrétaire de séance.



Magali LOISEAU,
Vice-Présidente du CCAS.

